

Agent d'entretien des locaux (H/F)

Présentation de Forez-Est : Territoire à caractère mixte urbain-rural, entre Auvergne et Rhône-Alpes, la CC Forez-Est composée de 42 communes et de plus de 64 000 habitants, est un territoire attractif à taille humaine (230 agents) en plein développement économique.



Lieu de travail : Multi-accueil « La Passerelle », 42 360 PANISSIERES

Travail en fin de journée du lundi au vendredi de 16h30 à 20h

Date de prise de poste : 13/04/2026



Poste permanent à temps non complet - 17h30/semaine

Ouvert aux contractuels CDD jusqu'au 28/04/2026

(Possibilité de renouvellement si prolongation d'arrêt maladie de l'agent remplacé)



Date limite de candidature : 02/05/2026

Renseignements

Charlotte KIZIRIAN

Directrice de la structure

04 77 28 66 47

Candidatures

Lettre de motivation + CV à :

recrutement@forez-est.fr

ou

Communauté de Communes

de Forez-Est

6 Place Paul Larue - BP13

42 110 Feurs

Missions

Sous la responsabilité de la Directrice du Multi-accueil, l'agent d'entretien des locaux aura pour missions :

- Nettoyage et désinfection des sols, des surfaces, des sanitaires,
- Nettoyage du matériel (tables, lits...), des jeux... et installation des espaces de jeux,
- Nettoyage de la cuisine selon des procédures écrites,
- Entretien du linge, pliage et rangement,
- Nettoyage des vitres (à hauteur humaine),
- Gestion des déchets,
- Gestion du stock des produits d'entretien, et réapprovisionnement.

Profil du candidat

- **CAP AEPE ou Bac Pro SAPAT fortement souhaité,**
- Connaissance des techniques de nettoyage,
- Expérience souhaitée dans le secteur du nettoyage, et de la petite enfance,
- Connaissance de l'environnement territorial,
- **Rigueur indispensable au vu de l'environnement de travail (stricte application et respect des protocoles d'entretien, de stockage, etc.),**
- Autonomie et sens de l'organisation,
- Qualités relationnelles et aptitude pour le travail en équipe, et l'accueil des jeunes Enfants,
- Capacité à prendre des initiatives adaptées aux enjeux liés à l'hygiène et la sécurité des jeunes enfants,
- Être à l'écoute, respecter la discrétion professionnelle,
- Casier judiciaire vierge B2 et B3,
- Attestation d'honorabilité valide,
- Vaccinations obligatoires à jour.

Rémunération

Rémunération selon profil et grille statutaire d'adjoint technique (Filière Technique)

Primes (régime indemnitaire RIFSEEP)

Avantages sociaux divers

Participation mutuelle santé et prévoyance